

Communiqué des personnels mobilisés du collège Lavoisier, PANTIN

Ce vendredi 6 novembre, nous, les personnels mobilisés du collège Lavoisier avons, pour la deuxième journée consécutive, exercé notre droit de retrait. Cela a entraîné la fermeture de l'établissement.

En raison de la crise sanitaire, un protocole sanitaire renforcé devait entrer en vigueur à partir du lundi 2 novembre. Ce protocole est inapplicable en l'état dans l'établissement. Pour rappel, en 2006, notre collège accueillait un peu plus de 500 élèves. Il en accueille aujourd'hui plus de 750. Il n'y a pas suffisamment de salles pour en attribuer une à chaque classe et éviter le brassage des élèves. Le nombre de personnels d'entretien, déjà en sous-effectif du fait du non-remplacement d'un agent, est totalement insuffisant pour pouvoir effectuer les tâches de désinfection et de nettoyage. Dans les couloirs et dans les salles, la distanciation sociale est impossible étant donné la taille des locaux pour le nombre d'élèves. Le problème est particulièrement criant à la cantine où les élèves ne portent pas de masque.

Les personnels ont proposé un aménagement en demi-groupes (groupe 1 les jours impairs, groupe 2 les jours pairs) afin de limiter le brassage et de permettre une distanciation. Pour l'instant nous n'avons aucune réponse officielle sur ce protocole.

La direction semble commencer à travailler sur l'attribution d'une salle par classe en mobilisant des espaces communs (CDI, salle des professeurs...). Pour autant, cette solution ne règle pas les questions suivantes :

- La distanciation ne pourra toujours pas être respectée ni dans les salles de classe, ni ailleurs ;
- Le problème du brassage lors des récréations, lors du temps de cantine, et lors de l'entrée et de la sortie du collège reste entier ;
- La désinfection des salles telle qu'elle est prévue dans le protocole ne peut être assurée en raison du nombre insuffisant d'agents ;
- Il manque toujours des produits essentiels pour le nettoyage et la désinfection.

Notre objectif est de permettre de garder le collège ouvert tout en préservant la santé des élèves, de leurs familles et des personnels.

Nous attendons de l'institution qu'elle nous donne les moyens de mettre en œuvre un protocole réellement protecteur.

Les personnels mobilisés du collège Lavoisier,
Soutenus par leurs sections syndicales SNES-FSU et CGT-Educ'action